

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 08 NOVEMBRE 2018

Etaient Présents 57 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOLOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Aimé SOUMET
	Laurent KELLER	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Bernard AURISSET	à	Sandrine HIRSCHINGER
	Jacques NAYA	à	Daniel LACRAMPE
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Marthe CLOT
	Christophe GUERY	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Michel IDOIFE (excusé), Cédric PUCHEU, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT (excusé),

REÇU

Le 19 NOV. 2018

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 09-181108- PER-

RENFORCEMENT DE LA CELLULE MARCHES PUBLIC

Mme BESSONNEAU indique qu'aujourd'hui la cellule Marchés Publics est un service support au sein de la Communauté de Communes du Haut-Béarn qui réalise l'ensemble des marchés de la CCHB et permet de répondre à nos obligations légales.

Elle est mutualisée avec la Ville d'OLORON-SAINTE-MARIE sous la forme d'un service commun et composée de 1.7 ETP (Emploi Equivalent Temps Plein) pour un montant budgétaire 2018 estimé à 69 100 €.

Elle est composée comme suit :

- 1 responsable (catégorie A) à 10 %
- 1 adjoint au responsable (catégorie B) à 60 %
- 1 gestionnaire (catégorie C) à 100%.

Depuis la fusion, la réalisation de marchés dits « en cours » est passée de 119 à 225 marchés et le nombre de marchés annuels est passé de 47 à 83.

Le nombre de marchés annuels devrait se répartir en fin d'année 2018 ainsi :

- 60% pour la ville d'Oloron
- 40 % pour la CCHB.

Par ailleurs, les pratiques professionnelles évoluent avec la mise en œuvre de la dématérialisation totale au 1<sup>er</sup> octobre 2018.

Enfin, pour rappel, la CRC (Chambre Régionale de Comptes) a recommandé dans ses observations la nécessité de rigueur et de classement des achats par familles homogènes, définies par le code des marchés publics.

Aussi, afin de répondre aux différents arguments précités, il vous est proposé, afin d'acquérir une expertise juridique et financière avérée dans ce domaine, de procéder au recrutement d'un responsable des marchés publics. Cela devrait permettre une fiabilisation des procédures et une autonomie de la cellule Marchés Publics.

Cette cellule serait alors composée de 2.5 ETP pour une enveloppe budgétaire estimée à 107 500 €, décomposée comme suit :

- 1 responsable (catégorie B+/A) à 100 %
- 1 adjoint au responsable (catégorie B) à 50 %
- 1 gestionnaire (catégorie C+) à 100%

Les frais afférents au personnel selon le taux de répartition actuel (nombre d'heures passées par marché sur l'année 2017) s'élèveraient pour chaque collectivité comme suit :

- CCHB : 39.5 % soit 42 462 € (soit une augmentation de coût de 13 748 €)
- Ville d'OLORON-SAINTE-MARIE : 60.5 % soit 65 038 € (soit une augmentation de coût de 21 058 €)

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **CRÉE** un poste de Responsable des marchés publics au grade de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet. Ce poste pourra être pourvu par voie statutaire ou par voie contractuelle, conformément au Statut de la Fonction Publique Territoriale,

- **ADOPTE** le présent rapport.
- **AUTORISE M. Le Président** à signer l'avenant à la convention de service commun « commande publique »

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 novembre 2018

Suivent les signatures

Affiché le 19.11.18

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU  
Le 19 NOV. 2018  
SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE